

Les arboriculteurs vont subir une perte de récolte sans précédent depuis longtemps

Une conséquence du froid glacial qui a frappé le Sud-Ouest en milieu de semaine



Les arboriculteurs vont subir une perte de récolte sans précédent depuis longtemps

Le Préfet du Gers s'est rendu sur le terrain pour constater les dégâts occasionnés par deux nuits successives de gel. Xavier Brunetière a débuté sa matinée en se rendant au Domaine de Malaussane. Il était accompagné de plusieurs personnalités dont la sous-préfète, Laurence Lecoustre, le président du conseil départemental, Philippe Martin, la députée Gisèle Biémouret, et aussi le sénateur Franck Montaüé.



À Condom, sur la route d'Auch, cette exploitation de plus de quarante hectares de pruniers est la propriété de la famille Laffargue. En effet, Laure et Ophélie sont revenues travailler avec leur père, Jean. Celui-ci, petit à petit, au cours des ans, a restructuré son verger vieillissant en des haies fruitières à l'aide d'un palissage. Tous les pruniers, cette année, auraient dû produire au moins le même tonnage qu'en 2020, à savoir 120 tonnes. Mais Jean Laffargue et ses filles en sont sûrs, la récolte ne dépassera guère les vingt tonnes, en 2021.



Les gelées subies par les viticulteurs et les arboriculteurs, cette semaine, sont qualifiées de "noires" ? Mais connaissez-vous la différence avec les gelées "blanches" que vous admirez souvent en plein hiver ?

En fait, il s'agit d'une différence d'intensité : les gelées noires sont équivalentes en force à des gelées blanches d'hiver. En l'occurrence, la température peut tomber, comme dans notre département, les nuits de cette semaine, jusqu'à - 5° ou -6° par endroits. À la différence des gelées blanches moins fortes et surtout associées à de l'humidité, ce qui donne cette couleur blanche qui est de la rosée gelée.

Par contre, l'effet d'une gelée noire au beau milieu du printemps est dévastateur sur des végétaux en pleine croissance mais encore très fragiles. Ca va "tuer" les support des futurs fruits, feuilles et tiges qui sont déjà sortis et compromettre leur nouaison.



De quoi rendre songeur Jean Laffargue, d'autant plus que son assureur s'est renseigné et si les risques de gel sont pris en compte pour les viticulteurs, pour les arboriculteurs, les dégâts causés par la grêle sont indemnisés, mais pour le gel, rien n'est prévu.

Pourtant, comme beaucoup d'autres, ils ont tenté de limiter les dégâts en tournant avec leurs tracteurs aux heures les plus froides de la nuit de mardi à mercredi. Peine perdue, cela n'a pas permis de sauver grand chose. Le mercredi, le mal était déjà là. La nuit suivante, les tracteurs ne sont pas sortis, cela aurait été inutile.

Il faudra donc espérer un coup de pouce de l'État avec une reconnaissance en calamités agricoles. Lors d'un tel épisode catastrophique, le besoin de trésorerie pour un exploitant confronté à cela est quasi immédiat.



Pour Ophélie, comme pour son père et sa sœur, la situation est inquiétante, à un tel point qu'elle a repris provisoirement son premier travail, celui d'infirmière.

Pourtant l'exploitation familiale a une particularité, c'est la seule transformatrice agréée en pruneaux d'Agen, en Occitanie.



Mais une année avec une récolte sans comparaison aux autres risques de voir des clients s'éloigner.

Or, quand on les perd, on ne sait jamais si ces clients vont revenir vers vous.

Bien sûr, chaque année est différente et la production variable mais, pour tous, cette saison 2021 ressemble douloureusement à une année de triste mémoire, 1991 où le gel printanier avait tout ravagé.

Retrouvez ou découvrez la famille Laffargue, via sa Page Facebook.

Cette matinée de soutien aux agriculteurs touchés pas ces phénomènes climatiques s'est achevée sur l'exploitation viticole de Victoire et Vincent Piquemal, au Domaine de Danis, à Castelnau-d'Auzan.

Photos Marc Le Saux